

Commission Economie et Production locale

GAP Marché d'été - lundi 13 février 2017

Présents : Sébastien Dragan, Raymonde Demmer, Angèle Martin, Doriane Pons, Pascal Grimaud, Violette Roche

Animation de la réunion : Florence Alicot

Elu Référent : Fernand Karagiannis

1. Tour de table

2. Point sur le marché 2016

Rappel des caractéristiques : marché visant à valoriser la production locale (dans un rayon de 100km) dans le domaine agricole-alimentaire et artisanal (sans revendeurs pour l'artisanat)

Une trentaine de forains y ont participé au cours des mois de juillet et d'août.

Dans l'ensemble, ces marchés se sont bien passés et ont donné satisfaction, hormis un tout petit nombre de stands qui ne rentraient pas dans ces critères.

Les 2 marchés nocturnes n'ont pas été des succès et ne semblent pas présenter d'intérêt quant à la présence d'artisans.

La question de la communication est posée pour toucher notamment un public plus éloigné.

Le reconduire en 2017 apparaît comme une évidence.

3. Emplacements - Horaires – organisation – choix des forains

Cette année, il est nécessaire de revoir les emplacements pour d'une part, considérer les terrasses des 2 restaurants, Pantoufle et Pizzeria dans le bas de la rue, et d'autre part assurer l'accès et le départ des forains vers le haut. Des stands seront donc positionnés aussi le long de l'église.

(souhait que les repas-concert organisés par la Kitchenette soient maintenus.)

Proposition sera faite aux gérantes de la Kitchenette de maintenir le repas concert du mercredi.

Les horaires : 17h – 20h30

Plutôt que de prévoir des marchés nocturnes, les horaires sont allongés jusqu'à la tombée de la nuit.

Le laps de temps nécessaire à l'installation par le placier est très court.

Les forains sont donc invités à prévenir de leur présence ou absence et à arriver avant 16h45 sous peine que leur place soit donnée à un autre.

La période s'élargit de mi-juin à fin août (1er marché 14 juin - dernier le 30 août)

Le règlement du marché sera réajusté sur la question des objectifs (notamment pour les producteurs locaux avec obligation d'une pancarte le précisant), la taille des stands (3m maxi) pour favoriser une diversité, la revente d'artisanat écartée, favoriser les abonnements pour une gestion plus simple.

Des musiciens spontanés au chapeau pourront être accueillis.

Communication :

A priori, l'affiche de Yann Degruel sera réutilisée avec changement de la période et des horaires.

La communication commencera plus tôt, dès mars, et cherchera à s'élargir sur les territoires vers Die, auprès d'autres Offices de Tourisme (OT), de publics tels que campings, gîtes. Le souhait d'apparaître sur la brochure des marchés du département nécessite un contact urgent.

Une autre banderole sera prévue dans la Grande Rue.

Une information spécifique auprès des commerçants de Saillans est également prévue.

Organisation :

Tous les forains présents sur le marché d'été 2016 seront recontactés très vite dès ce mois de février pour qu'ils confirment leur inscription avant mi-mars.

De nouveaux forains pourront alors s'inscrire après mi-mars, auprès de la commission économie et par ordre d'arrivée.

Un fromager serait bienvenu.s

Deux petits groupes se constituent pour avancer

- un groupe choix des forains et organisation représentatif des secteurs : Pascal, Alice pour les producteurs, Raymonde pour les artisans et Fernand, élu référent.
- Un groupe communication : Florence, Fernand

La prochaine réunion se tiendra le lundi 24 avril à 18h.